

COMPTE-RENDU DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De LÉOJAC BELLEGARDE

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril à vingt heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur QUATRE Christian, Maire.

Date de convocation : 16/04/2026

Date d'affichage : 16/04/2026

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 14

Représenté : 0

Votants : 14

Étaient présents : M Christian QUATRE, M Pierre MAZILLE, M Philippe LEBLANC, Mme Méline LEROUX, M Brice CASTETS, Mme GOMEZ Nathalie, M Fabien SZOPA, Mme Rachel MICHEL, M Pierre LORENZO, Mme Maud CIECKA, M Patrice PLINIO, M Kévin NOAILLES, Mme Isabelle LOPEZ, Mme Fabienne PLANCQ

Secrétaire de Séance : Mr Philippe LEBLANC

N° D20260420_01

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide par 12 voix pour 2 voix d'abstentions (membres d'association) d'attribuer aux associations les subventions suivantes :

Gym' loisirs / rando 350 € (gym'Loisirs) et 150 € (rando), Tennis Club Léojaçois 350 €, « Léojac, la malice des aiguilles » 350 € (La Malice des Aiguilles) et 700 € (bibliothèque), le Comité des fêtes 1230 € (feux d'artifice) et 350 € (association), Kumbaya 350 €, Les Sentinelles de la Paix 350 €, Jeux de Mômes 350 €, US Les Vergnoux 1240 € (subvention voyage juin 2026), Léojac joue les artistes 350 €, L'Amicale des Mécaniques d'Autrefois (82) 350 €, le Tai Chi Chuan (pas de demande) 0 €, Chasse (pas de demande) 0 €, Krav Maga (pas de demande) 0 €.

N° D20260420_02

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Sous la présidence de Monsieur MAZILLE Pierre, doyen d'âge, élu par l'assemblée délibérante, le Conseil Municipal, EXAMINE le budget primitif 2026 de la commune, présenté par Mr le Maire et ADOPTE à l'unanimité ce budget primitif qui s'équilibre ainsi :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 009 158.99 €	1 009 158.99 €
Investissement	311 758.99 €	311 758.99 €

N° D20260420_03

REFERENTIEL M57 - APPLICATION DE LA FONGIBILITE DES CREDITS A HAUTEUR DE 7.5 %

La fongibilité des crédits est autorisée dans la limite maximale, fixée à l'occasion du vote du budget, de 7.5% des dépenses réelles de chaque section. Lorsque l'autorisation lui est donnée, le Maire rend compte de ces mouvements de crédits auprès de l'assemblée délibérante lors de sa plus proche séance. Il est proposé d'adopter cette disposition de souplesse budgétaire, qui permettra de réaliser des opérations de virement de crédits budgétaires entre chapitres avec rapidité, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chaque section.

PROPOSITION D'UNE LISTE DE CONTRIBUABLES POUR SIEGER A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Considérant qu'il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs suite au renouvellement du Conseil Municipal ;
Qu'il convient de dresser une liste de propositions comportant douze noms de contribuables pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants,
Considérant qu'à partir de ladite liste de contribuables dressée par le Conseil Municipal, le Directeur Départemental des Finances Publiques doit désigner six commissaires titulaires et six commissaires suppléants,
A l'unanimité, le Conseil Municipal DESIGNÉ :

- le Président : M. QUATRE Christian,
- les membres :
 - Mme LUCIANAZ née BELETTI Marie-José,
 - Mme LEROUX née FONCILLAS Méline,
 - M. LEBLANC Philippe,
 - Mme PLANCQ Fabienne,
 - M. SZOPA Fabien,
 - Mme GOMEZ née BOYER Nathalie,
 - M. MAZILLE Pierre,
 - Mme MICHEL née LABORDE Rachel,
 - M. CASTETS Brice,
 - Mme LAFITTE Justine,
 - M. LORENZO Pierre,
 - Mme CIECKA née LASSAULZAIS Maud,
 - M. NOAILLES Kévin,
 - Mme LOPEZ née GONTIER Isabelle,
 - M. PLINIO Patrice,
 - Mme DANIS Anne-Marie,
 - Mme ARNOULT née CASARSA Jacqueline,
 - M. LORITE Jean Benoit,
 - M. LEROUX Franck,
 - M. LUCIANAZ Jérôme
 - Mme LEBLANC Cathy
 - Mme BAGATELLA Terry
 - M. NAVONE César
 - Mme GENIBRE Laëtitia

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Surêté) de l'école a été revu et amélioré avec un dispositif sonore et lumineux.
Le plan du cimetière est à l'étude.
Suite à la parution de l'annonce pour un recrutement d'un contrat de 8h hebdomadaire à l'école, quelques CV ont été reçus. Le recrutement aura lieu dans les prochaines semaines.
Nous sommes dans l'attente d'un devis pour installer un point d'eau dans la cour de l'école.
Un olivier a été planté sur le parvis de la Mairie par les employés communaux.

03/05 - vide-grenier organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'école « Jeux de Mômes »
08/05 – commémoration du 08 mai 1945 – invitation à la population et aux enfants de l'école

À Léojac Bellegarde, le 23 avril 2026

Le Maire,
Christian QUATRE

